



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 25 avril à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. VOGLIMACCI
Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme BERNARD	à	Mme SICHI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. le maire
M. CIABRINI	à	M. BASTELICA

**Etaient absents :**

Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 avril 2016

Délibération N°2016/120

**Partenariat entre la ville et la société Key prod pour la présentation du spectacle  
de Valérie Lemerrier au Palatinu le 25 septembre 2016.**

## **M. le maire expose à l'assemblée :**

Depuis plusieurs années la ville d'Ajaccio a conclu de nombreux partenariats avec la société key prod animée par Michel Marty afin d'élargir l'offre artistique pour le public ajaccien complétant ainsi la saison municipale, par la réalisation tout au long de l'année de concerts de grande qualité, d'artistes reconnus ou à découvrir. Nous avons ainsi collaboré avec cette structure pour la programmation cette saison du concert des Brigitte.

Valerie Lemercier, humoriste de grand talent entame à la rentrée une tournée avec un nouveau spectacle très attendu. En prélude à l'ouverture de saison à l'Espace Diamant nous proposons de l'accueillir au Palatinu le 25 septembre 2016. La délibération détaillant la programmation de la saison 16/17 devant être présentée en juin ou juillet 2016, il convient de valider la présentation de ce spectacle afin de pouvoir mettre en vente les billets en même temps que notre partenaire (début mai).

L'accord projeté prévoit la prise en charge par la ville de la location du Palatinu ainsi que de 50% du coût global du spectacle pour un maximum de 25 000€. En contrepartie la Ville disposera d'un quota de 524 places (256 en parterre, 147 en tribune basse et 121 en tribune haute) Compte tenu de ce partenariat et de l'importance du budget de l'opération, il est proposé de décider de tarifs spécifiques et identiques à ceux pratiqués par Key-prod, soit 45€ pour le parterre, 39€ pour la tribune basse et enfin 35€ pour la tribune haute. Les détenteurs de la Carte Ajaccio Culture bénéficieront de tarifs préférentiels soit une réduction de 5€ par tarif.

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **D'APPROUVER**

- La programmation de Valerie Lemercier au Palatinu le 25 septembre 2016 en partenariat avec la société Key-prod.
- Les tarifs spécifiques à cette opération.

#### **D'AUTORISER**

Monsieur le maire à signer tous actes administratifs et tous contrats relatifs à cette proposition

#### **DE DIRE**

- Que les crédits afférents à ce projet sont prévus au chapitre 11, fonction 33, du budget de l'exercice 2016.
- Que les recettes afférentes seront imputées au chapitre 70 fonction 3

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oui l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée**

**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 avril 2016 ;

#### **APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- La programmation de Valerie Lemercier au Palatinu le 25 septembre 2016 en partenariat avec la société Key-prod.
- Les tarifs spécifiques à cette opération.

## AUTORISE

Monsieur le maire à signer tous actes administratifs et tous contrats relatifs à cette proposition.

## DIT

- Que les crédits afférents à cette opération seront prévus au chapitre 11, fonction 33, du budget de l'exercice 2016.
- Que les recettes afférentes seront imputées au chapitre 70 fonction 3.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**



**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160425-2016\_120-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2016

Publication : 29/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

